

QUALITÉ DE L'AIR

Alerte à l'ozone

Le niveau 1 de l'alerte à la pollution à l'ozone a été activé aujourd'hui, avec son lot de recommandations, de limitation de vitesse automobile et de tarifs incitatifs dans les transports publics.

Simone Wehrung

L'air alsacien est chargé d'ozone, un épisode de pollution typique des journées de grande chaleur et d'ensoleillement, au point que la procédure d'information et de recommandation a été déclenchée dès hier, en prévision des dépassements du seuil de 180 µg d'O₃ par m³ d'air. La Moselle est également touchée par le phénomène.

Finalement, le seuil n'a été dépassé que sur une seule station de mesure (Strasbourg Nord, 183 µg/m³ à 17 h), frôlé à celle de Nord-Est Alsace (178 à 15 h) mais on a quasiment partout dépassé la valeur de 100 µg sur huit heures, fixée par l'OMS comme ligne directrice à ne pas dépasser.

Persistence du dépassement

Au regard des concentrations d'ozone déjà mesurées, des prévisions issues des systèmes de modélisation de qualité de l'air et des conditions météorologiques caniculaires qui vont perdurer (fortes chaleurs et degré d'ensoleillement intense), la procédure d'alerte a été déclenchée pour la journée d'aujourd'hui.

Alors que par le passé, l'alerte n'intervenait que sur une pollution dûment constatée par les appareils de mesure (concentration supérieure à 240 µg/m³ d'air en moyenne horaire), la procédure est maintenant activée sur la base de prévision à J+1 de la persistance du seuil d'information et de



Le trafic automobile est le principal émetteur de polluants précurseurs de l'ozone. Archives L'Alsace/Dominique Gutekunst

recommandation. Ceci pour permettre la mise en place de mesures de réduction d'émission dès le deuxième jour d'un épisode de pollution, notamment en termes de restriction de circulation.

L'ozone est en effet un polluant d'origine secondaire formé notamment à partir de composés organiques volatils (COV) et d'oxydes d'azote provenant de la combinaison d'activités humaines dont le trafic routier pour l'essentiel et d'un fort rayonnement solaire associé à des températures élevées.

Il appartient au préfet de décider des mesures d'urgence mais le tout récent arrêté interpréfectoral relatif à la gestion des épisodes de pollution et signé le 24 mai 2017 par les dix préfets du Grand Est prévoit un programme de mesures « mobilisables » selon les types de polluants et les niveaux d'alerte.

Eux-mêmes sont automatiques : le niveau 2 intervient dès le troisième jour de persistance du phénomène de pollution à l'ozone, le niveau 3 à partir du 4^e jour consécutif. Si, comme la météo le prévoit, les conditions caniculaires et ensoleillées prévalent encore jeudi, on risque fort d'atteindre demain et pour la première fois le niveau 2.

Tarifs réduits sur le réseau Soléa à Mulhouse

À l'exception d'une interdiction des feux d'artifice (pourvu qu'il fasse plus frais le 14 juillet...) et d'une disposition concernant les sites industriels les plus polluants, les mesures applicables sur décision du préfet en cas de pollution à l'ozone portent essentiellement sur le secteur des transports et la limitation de vitesse.

Quant aux collectivités, il est précisé que dès le niveau 1, celles qui « ont défini des plans d'urgence, mettent en œuvre les actions les plus adaptées ». L'agglomération mulhousienne a réagi dès hier après-midi en annonçant la mise en place d'un tarif réduit du ticket 24 heures sur tout le réseau Soléa pour deux euros. Prendre les transports en commun pour limiter la circulation des voitures est sans doute en effet la mesure la plus efficace pour prévenir les pollutions et en tous les cas sensibiliser le public.

La grève prévue aujourd'hui et demain à la CTS à Strasbourg en plein baccalauréat et pour la Fête de la musique réduira sans doute à néant toutes les velléités de mieux respirer dans l'euro-métropole...

SE RENSEIGNER Plus d'informations sur www.atmo-grandest.eu

ART CONTEMPORAIN

Art Basel : 95 000 visiteurs et une très bonne année



Les deux premiers jours étaient réservés aux collectionneurs et aux professionnels. Photo L'Alsace/Darek Szuster

« Difficile d'imaginer qu'Art Basel se renforce et grandit chaque année, mais c'est pourtant le cas », résume le galeriste Thadæus Ropac à l'issue d'Art Basel. 95 000 visiteurs se sont pressés dans ce qu'on peut sans conteste qualifier de premier événement mondial du marché de l'art, alors que se tiennent à nouveau cette année, la Biennale de Venise et la Documenta de Kassel, deux autres grands rendez-vous de l'art contemporain.

Avec 291 galeries représentant 35 pays différents et exposant 4 000 artistes, Art Basel, dans sa déclinaison bâloise – il y a aussi un Art Basel à Miami Beach et à Hong Kong – a connu une année intense, entre les 76 propositions d'Unlimited qui connaissent chaque année un regain d'intérêt et les affaires qui animent le sec-

teur Galleries, notamment durant les deux premiers jours réservés depuis quelques années maintenant aux professionnels (300 musées ou institutions présentes à Bâle cette semaine), aux collectionneurs et aux médias.

Enthousiaste, Marc Payot, de la galerie zurichoise Hauser & Wirth, déclare à propos de l'édition 2017 : « Cela a été notre plus grand succès à Art Basel ! La grande force de la foire combinée à un public incroyablement de collectionneurs nous a permis de placer des œuvres dans des collections en Europe, aux États-Unis, dans des institutions en Chine, au-delà de nos prévisions, allant d'œuvres de maîtres de l'art moderne valant plusieurs millions de dollars jusqu'à des œuvres plus récentes moins cotées. » D. B.

PÊCHE

La préfecture actualise ses restrictions

La préfecture du Haut-Rhin a mis à jour les mesures de restriction de pêche prises en avril 2006, après la contamination au mercure des cours d'eau de l'Ill et de la Thur. Cette pollution persiste, mais le risque pour la consommation diffère selon les espèces de poissons. Sont interdites de consommation et de mise sur le marché, toutes les espèces de poissons pêchés dans l'Ill et ses affluents depuis la confluence avec la Thur jusqu'à la limite du département du Haut-Rhin ; dans la Thur et ses affluents depuis Vieux-Thann jusqu'à la confluence avec l'Ill. Sont également interdits de consommation et mise sur le marché les anguilles et brochets de plus de 1 500 grammes, pêchés dans l'Ill hors des tronçons précités. En revanche, la préfecture lève les restrictions, prises en septembre 2011, liées à la pollution aux polychlorobiphényles (PCB) de ces mêmes cours d'eau.

TRANSPORTS Grève à Strasbourg, plus de parkings pour la Fête de la musique

En raison d'un mouvement de grève de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS), la circulation des bus et tram est fortement perturbée. Les services sont assurés uniquement de 6 h à 14 h. Afin de faciliter l'accès au centre-ville à l'occasion de la Fête de la musique, tous les parkings situés à proximité de l'ellipse insulaire (Halles P1, P2 et P3, Bateliers, St Nicolas, Austerlitz, Centre historique Petite France et Ste Aurélie Gare) seront ouverts jusqu'à 22 h 30 en entrée. La sortie reste possible toute la nuit. Attention, le ticket de parking sera nécessaire pour accéder à pied au parking après 22 h 30.

ENVIRONNEMENT

Le Fermes d'avenir tour à Obernai

Le Fermes d'avenir tour (FAT), premier tour de France dédié à l'agroécologie, est parti de Metz ce 15 juin et se terminera à Tours le 17 septembre. Les deuxième, troisième et quatrième étapes se déroulent en Alsace. Après Schopperten (près de Sarre-Union) le week-end dernier et avant Ungersheim ce week-end, ce FAT fait étape ce mercredi, ce jeudi et ce vendredi à Obernai. Durant ces trois jours, un village associatif sera installé de 14 h à 18 h au Hall Gruber, sur le parking des Remparts. De très nombreuses animations sont prévues : visites de

« lieux phares » de l'agroécologie, conférences, initiation à la permaculture, projection de documentaires, contes, jeux, musique, restauration, etc. Les organisateurs promettent que l'on pourra manger, durant ces trois jours, midi et soir, un vrai repas bio et local pour 10 €. Par ailleurs, le chanteur des Têtes Raïdes, Christian Olivier, donnera un concert gratuit sur le site du FAT ce jeudi à partir de 22 h avec des musiciens de la région.

EN SAVOIR PLUS Sur le site <https://fermesdavenir.org>

L'image

En TGV pour l'Assemblée

Le député de Colmar, Eric Straumann, a emmené ses trois collègues LR ou apparentés, élus pour la première fois dimanche, à Paris. Raphaël Schellenberger, député de Thann-Ensisheim, et Jacques Cattin, député de Ribeauvillé-Guebwiller, ont pris le TGV en gare de Colmar. Leur homologue de Mulhouse, Olivier Becht, est monté dans le train à Strasbourg. Par hasard, ils ont rencontré Bernard Gerber, maire de Holtzheim et conseiller régional, qui se rendait à Reims... « Ils ont été s'enregistrer à l'Assemblée, ont reçu leur écharpe et leur mallette. Ils ont accompli toutes les démarches administratives et financières », raconte Eric Straumann qui entame, lui, son troisième mandat. Et s'est fait un véritable plaisir de leur faire visiter les locaux et l'hémicycle. Il leur a aussi donné quelques tuyaux... Les choses sérieuses commencent aujourd'hui, avec la réunion du groupe.



Raphaël Schellenberger, Eric Straumann et Jacques Cattin, députés Les Républicains, en compagnie de Bernard Gerber (en chemise blanche) en gare de Colmar au TGV de 6 h 40, pour Paris. Photo L'Alsace/Thierry Gachon

Jouez & gagnez



À GAGNER cette semaine un iPhone 7 128 Go

- Ecran rétina HD 4,7"
- Nouvel appareil photo 12Mpx
- Résistant aux éclaboussures, à l'eau et à la poussière
- Enregistrement vidéo 4K
- Capteur d'empreinte digitale touch ID intégré au nouveau bouton principal

BRAVO au gagnant de la semaine ! M. Frédéric CARRION remporte un Galaxy S7 edge

chaque jour, une nouvelle CHANCE de gagner

	6	4	9		2
9	2	7		8	5
1	8	3	2	6	9
	5	3	7	2	
	1	8	4	2	
2	9	1		3	8
2		1	7		8
1		9	8	5	2
3				7	9

Envoyez ALS3 par SMS au 71003 (0,65 € par SMS + prix d'un SMS x 3)

OU

Par téléphone dites ALS3 et votre solution (ABC) au 0 891 65 20 75 Service 1,99 € / appel + prix appel

Jeu-concours du 19/06 au 25/06/2017 ouvert aux résidents majeurs en France métropolitaine. Les vainqueurs seront tirés au sort parmi les bonnes réponses et personnellement avertis. Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/78. Règlement déposé auprès d'un huissier de justice à Lille (59) et disponible sur les sites www.huissier-59-lille.fr et www.adajmedia.com. Service d'assistance : n° 01 78 41 01 20 ou jeux-concours@adajmedia.com.